

RICHIE EUROPA NEWSLETTER

Newsletter d'information sur l'Histoire de la Construction Européenne

n° 1, mars 2006

Richie Europa Newsletter est une newsletter destinée à diffuser des informations sur tous les aspects de la construction européenne; elle se fait l'écho des activités de l'association Richie (Réseau International de jeunes Chercheurs en Histoire de l'Intégration Européenne), qui vise à faciliter les contacts entre jeunes chercheurs européens (<http://www.europe-richie.org/>). *Europa* propose des rubriques récurrentes telles que :

- « Opinion » : des articles proposant de nouveaux champs de recherches, des billets d'humour, des réflexions historiographiques.
- « Archives » : l'actualité des archives de l'histoire de la construction européenne (nouveaux fonds ouverts au public, présentation de fonds d'archives, de centre de recherche).
- « Work in Progress » : une présentation d'un travail de recherche en cours ou récemment soutenu (mémoire de maîtrise, de DEA, thèse de Doctorat).
- « Reviews » : offre des compte-rendus de lecture sur des ouvrages récents portant sur la construction européenne (les auteurs étant évidemment seuls responsables des opinions exprimés dans ces articles).

Toutes les contributions sont les bienvenues. Les articles sont rédigés indifféremment en Français et en Anglais. Adressez vos contributions à Christophe Le Dréau, qui coordonne cette lettre (ledreauchristophe@yahoo.fr).

Le calendrier prévisionnel des prochaines parutions de *Europa, Newsletter d'information sur l'Histoire de la Construction Européenne*, est fixé comme suit : numéro 2 vers le 15 mai, numéro 3 vers le 15 septembre, numéro 4 vers le 15 décembre 2006.

ARTICLES

- « Pour une histoire immédiate de la constitution européenne » p. 2
Christophe Le Dréau (Université de Paris I-Panthéon Sorbonne)
- « Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La relance des années 1980 (1979-1992) » p. 4
Laurent Warlouzet (Université de Paris IV Sorbonne)
- « Culture et Guerre froide, des années 1940 aux années 1980 » p. 5
Jenny Raflik (Paris I-Panthéon Sorbonne) et Raymond-François Zuber (Paris I-Panthéon Sorbonne)

ARCHIVES

- Le Fonds « Europe 1947-1948 » des archives Michel Debré p. 9
Christophe Le Dréau
- Les Archives Pervenche Béres p. 11
- Les Archives Otto Molden p. 11

REVIEWS

Andrew Russell et Edward Fieldhouse, *Neither left or Right : the Liberal Democrats and the electorate*, Manchester, Manchester University Press, 2005, 272 p. p. 12
Compte-rendu par Christophe Le Dréau

John Gillingham, *European Integration, 1950–2003. Superstate or New Market Economy?*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003. p. 13
Compte-rendu par Laurent Warlouzet et Jérôme Wilson

ACTUALITÉ DES COLLOQUES

Colloques et journées d'études sur la construction européenne (avril–juin 2006) p. 17

ARTICLES

☛ « Pour une histoire immédiate de la constitution européenne » (Christophe Le Dréau, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne)

Imaginons un livre de politique-fiction qui décrirait la fin d'une civilisation. Un futur infernal où un pseudo-référendum européen mettrait en place une constitution pour l'Europe. Les États-Unis d'Europe, totalitaires, voient le jour ; la fin des nations commence. En 1995, l'historien conservateur, et anglais, Andrew Roberts se lance dans la fiction et écrit alors un « euro-thriller » ainsi qu'il le nomme : *The Aachen Memorandum*. C'est l'histoire de cette abominable constitution européenne qu'il nous raconte alors. Ce livre a depuis été régulièrement réédité en « paperback » et, désormais, est traduit en allemand notamment. La constitution européenne fut d'abord le cauchemar littéraire et rhétorique des euro-sceptiques avant d'entrer dans l'histoire réelle cette fois-ci.

L'histoire de la constitution européenne commence, si l'on écarte ses origines intellectuelles lointaines, en 2001. Quant à sa fin, on ne sait s'il faut déjà la situer en 2005. Il n'est d'ailleurs pas acquis que le chapitre soit définitivement clos à ce jour, certains états plaident pour la poursuite de la ratification. Pourtant écrire une histoire de la constitution européenne est une question qui est d'ores et déjà d'actualité.

Les « non » successifs des Pays-Bas et de la France sont encore récents mais suscite déjà livres et témoignages à chaud. S'ils sont surtout l'oeuvre de journalistes et de politistes, la manière dont les historiens trouveront leur place dans ce premier échec de l'écriture d'une histoire immédiate de la Constitution européenne est important. L'histoire immédiate a évidemment ses limites mais pose de bonnes bases pour une histoire « tout court » qu'il reste à édifier. Dans tous les cas de figure, il faut commencer à réfléchir à cette histoire et aux premières pistes qui se dessinent même s'il est trop tôt probablement pour faire une analyse historiographique de cette histoire immédiate de la constitution européenne. Il est clair que quelques grandes tendances se dégagent.

Les Conventionnels qui ont élaboré le texte de la constitution auront en fin de compte été bavards, ont beaucoup écrits et, semble-t-il ne demandent qu'à témoigner. L'histoire de la constitution européenne, rédigée sur le mode de la théorie des complots, a trouvé rapidement ses

historiens. Représentatif à ce titre est l'ouvrage de Christopher Booker et Richard North, deux Britanniques qui, dans *The Great Deception : The Secret History of The European Union*, essaient de retracer les origines de l'idée de constitution européenne. Le complot est omniprésent ainsi que l'attestent quelques extraits du quatrième de couverture :

As it reveals for the first time the true story behind the long-term plan to build a politically united Europe, the authors show how all previous attempts to reconstruct the history of this project — whether written by Europhiles or Eurosceptics — have got it wrong, at almost every step along the way. With all the suspense of a detective story, drawing on thousands of books, papers and official documents, many of which have only become publicly available in the past few years, the book traces how a handful of determined visionaries set out more than half a century ago to weld the countries of Europe into a single political state.

L'un des enjeux de cette écriture de l'histoire immédiate de la constitution européenne sera notamment un affrontement entre des écritures europhiles ou eurosceptiques de cette constitution. Christopher Booker et Richard North sont par ailleurs les auteurs, en 1997, d'un *Castle of Lies : Why Britain Must Get Out of Europe*. Mais cet affrontement est un écueil qui semble difficile à éviter. Cette histoire immédiate cherche des responsables, voire des coupables. L'ouvrage d'Alain Dauvergne, *a priori* étranger à ce débat entre partisans et opposants de la constitution, distribue également les bons points et ne manque pas d'égratigner la personnalité de Valéry Giscard d'Estaing. Les maladresses de ce dernier sont énumérer, mises en relief et, en fin de compte, une large part de l'échec de la constitution lui est attribuée. Mais après tout, cette histoire immédiate collecte les premiers éléments d'une histoire qui sera remodeler par la mémoire au fil des décennies.

Aux côtés des histoires immédiates rédigées par des journalistes se placent les journaux « intimes » des conventionnels, dont le plus intéressant à ce jour est celui du Français Alain Lamassoure. Ces journaux s'avèrent très utiles pour les anecdotes dont ils fourmillent et qui devront être corroborées ou invalidées par la mise en perspective d'autres témoignages directs. Ils ont cependant un inconvénient majeur, en tant que seconde source de la future histoire de la constitution. On identifie très rapidement des clivages eurosceptiques/euro-enthousiastes qui donnent parfois des lectures très antinomiques des faits. Ce sont les écrits militants, d'un bord ou de l'autre, qui sont sur-représentés et là s'impose le travail de l'historien qui aura à trier et ordonner, interpréter les différentes lectures. Le livre d'A. Dauvergne n'est-il pas avant tout un livre publié par la Fondation Saint-Simon avec une préface de Jacques Delors... Mais il s'agit d'un problème prévisible et inévitable, de même qu'il est prévisible que la première génération d'historiens de la constitution seront aussi des militants ou des historiens engagés à défendre tel ou tel témoignage, tant ils seront dépendant de la glose de ces textes partiels.

Le deuxième écueil que l'on peut voir dans ce type de texte est la valorisation exagérée d'une « histoire des Grands ». Les témoignages publiés sont presque exclusivement français et britanniques, ce n'est pas un hasard. Où sont les conventionnels allemands, luxembourgeois, les Européens de l'Est ? Istvan Bibo parlait dans son livre-maître de la « misère des petits États ». Cela illustre une nouvelle fois l'utilité de ces témoignages à chaud : distribuer les bons et les mauvais points. À Valéry Giscard d'Estaing et à d'autres, justifier *a posteriori* une attitude favorable ou hostile au traité, bref une nouvelle fois édifier une histoire militante.

Dernier défaut de ce type de littérature de témoignage, la constitution européenne y apparaît comme un produit de consommation né *sui generis*, sans racines, un texte éclos spontanément au tournant du millénaire. Le titre de l'ouvrage de Peter Norman, *The accidental Constitution*, est à ce titre édifiant. Autre variante qui montre cette incapacité à dénouer les racines profondes, le livre d'Alain Dauvergne dont le sous-titre est *Histoire secrète de la Convention* : on reste dans l'histoire du complot.

En dépit de tout cela, la richesse des témoignages montre qu'il y a un important travail d'histoire orale à effectuer, domaine où l'histoire anglo-saxonne est assurément plus efficace que l'école française. Cela se ressentira-t-il dans l'écriture prochaine de l'histoire de la constitution européenne ?

Bibliographie indicative :

- [1] Andrew Roberts, *The Aachen Memorandum*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1995, 352 p.
- [2] Christopher Booker et Richard North, *Castle of Lies : Why Britain Must Get Out of Europe*, Duckworth Pub, 1997, 128 p.
- [3] Christopher Booker et Richard North, *The Great Deception : The Secret History Of The European Union*, Londres, Continuum International Publishing Group, 2005, 488 p.
- [4] Alain Dauvergne, *L'Europe en otage ? Histoire secrète de la Convention*, Éditions Saint-Simon, 2004, 367 p.
- [5] Jacques Keller-Noellet et Guy Milton, *The European Constitution : its origins, negotiation and meaning*, Londres, John Harper, 2005, 177 p.
- [6] Alain Lamassoure, *Histoire secrète de la Convention européenne*, Paris, Albin Michel, 2004.
- [7] Peter Norman, *The Accidental Constitution : The Story of the European Convention*, Eurocomment, 2003, 406 p.
- [8] Christian Philip, *La Constitution européenne*, Paris, Presses Universitaires de France, 2005, 125 p.

☛ Compte-rendu du colloque « Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La relance des années 1980 (1979–1992) », 1^{er} et 2 décembre 2005, Bercy (Laurent Warlouzet)

Les rapports entre les milieux économiques et l'intégration européenne ont fait l'objet d'une série de séminaires dirigés par les professeurs Éric Bussière (Paris IV), Michel Dumoulin (Louvain-la-Neuve) et Sylvain Schirmann (Strasbourg III). Ils se sont tenus au ministère de l'Économie et Finances, à Bercy, depuis 2002 avec le soutien du Comité pour l'histoire économique et financière de la France (CHEFF). Après un colloque à Metz en 2003 sur le vingtième siècle jusqu'aux années 1960¹, le colloque de Louvain-la-Neuve de 2004 s'est intéressé aux années 1970². Enfin, le dernier colloque de ce programme de recherche s'est tenu à Bercy les 1er et 2 décembre 2005. Il traitait de la période suivante, celle de la relance des années 1980, du SME (1979) à Maastricht (1992).

Après une introduction historique par Éric Bussière et plus économique par Christian de Boissieu, le colloque s'est développé suivant trois phases successives et complémentaires. Dans un premier temps, les initiatives de la Commission ont été étudiées par Arthe van Laer (politique industrielle et politique de la recherche), Fabienne Izkovitz (marché intérieur) et Yvo Maes

¹Éric Bussière, Michel Dumoulin, Sylvain Schirmann, éd., *Europe organisée, Europe du libre échange ? Colloque de Metz/Scy-Chazelles, 22 et 23 mai 2003*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2006.

²*Milieux économiques et intégration européenne au XX^e siècle. La crise des années 1970 de la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, colloque de Louvain-la-Neuve (Belgique), 27, 28 et 29 mai 2004. À paraître aux éditions P.I.E.-Peter Lang en 2006.

(UEM). Dans un second temps, les principaux États-membres ont été étudiés. Le cas français a d'abord été évoqué par Georges Saunier, pour la période 1981–1985, puis par Éric Bussière, qui a dévoilé une première étude historique inédite sur la politique économique du gouvernement de cohabitation (1986–1988). Andreas Wilkens (Allemagne), Piers Ludlow (Grande-Bretagne) et Lucia Quaglia (Italie) ont ensuite développé des études nationales. Matthieu Trouvé a exposé les premiers résultats d'une thèse récente sur l'adhésion de l'Espagne³. Enfin, dans un troisième temps, suivant en cela la logique des séminaires qui ont conduit à ce colloque, le point de vue des acteurs économiques a été longuement étudié. Maria Green Cowles a développé sa vision, désormais classique, du rôle de ERT (European Round Table). Luc Moulin a mis en valeur le rôle méconnu mais décisif d'une association de grands industriels pour la promotion de l'Euro, l'AUME (Association pour l'Union Monétaire de l'Europe). Corinne Gobin a illustré les difficultés des forces syndicales sociales pour émerger comme un acteur crédible à l'échelle européenne. Après une introduction de Jean-Christophe Defraigne sur les stratégies des entrepreneurs européens, tirée de sa thèse récemment parue⁴, des exemples sectoriels ont été développés par des spécialistes reconnus. Sophie Chauveau a étudié l'exemple du marché du médicament, Pascal Griset celui de l'informatique et des télécommunications, Patrick Fridenson s'est intéressé à l'automobile et Alain Beltran à l'électricité. Youssef Cassis a complété ces études économiques par l'étude du cas de l'intégration des places financières.

Enfin, ces deux journées d'études ont été conclues par une table ronde qui réunit des acteurs à la fois prestigieux et décisifs, en particulier dans le processus qui a abouti à la création d'une monnaie unique : Alexandre Lamfalussy, ancien président de l'Institut monétaire européen (l'institution qui précéda la BCE), Philippe Maystadt, ancien ministre des Finances belges, aujourd'hui Président de la BEI, et Bertrand de Maigret, l'ancien administrateur délégué de l'AUME.

Mêlant études d'historiens fondées sur des archives inédites, analyses de politistes et d'historien du temps présent et témoignages d'acteurs, ce colloque a permis de montrer que l'histoire d'une période très récente, postérieure au délai classique des 30 ans, est possible. Il a posé un premier jalon dans l'étude d'une période fondamentale pour l'histoire de la construction européenne, mais aussi pour l'histoire économique et politique. Il constitue dès lors un événement scientifique de référence, qu'une publication transformera en ouvrage irremplaçable sur l'histoire de cette période.

☛ **Compte-rendu du colloque « Culture et Guerre froide, des années 1940 aux années 1980 », Paris, 20–21 octobre 2005 (Jenny Raflik⁵ et Raymond-François Zuber⁶)**

En 1979, un séminaire de Pierre Milza et Pascal Ory portait sur les « cultures de guerre froide ». C'était alors un thème très novateur. Si la notion de « Culture de guerre froide » est maintenant largement répandue, les études portant sur les rapports entre la Guerre froide et la Culture, c'est-à-dire les facteurs et enjeux culturels de la Guerre froide, sont moins nombreux. L'objet de ce colloque⁷, à la confluence de deux spécialités — l'histoire des relations

³Matthieu Trouvé, *La diplomatie espagnole face à l'Europe (1962–1986). Enjeux, stratégies et acteurs de l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes*, sous la direction du Professeur Sylvie Guillaume (Bordeaux III), 2004. À paraître en 2006.

⁴Jean-Christophe Defraigne, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale : analyse de la dynamique d'intégration supranationale européenne des origines à nos jours*, Paris, L'harmattan, 2005.

⁵ATER, Université Paris I-Panthéon Sorbonne

⁶Chercheur associé, Centre d'histoire nord-américaine, Institut Pierre Renouvin, Université de Paris I

⁷Ce colloque était organisé par le Centre d'Histoire de Science Po, l'Université Paris IV et l'UMR IRICE. Le Comité d'organisation était composé de Jean-François Sirinelli (IEP Paris) et Georges-Henri Soutou (Université Pa-

internationales et l'histoire culturelle —, était d'aborder la façon dont la Culture a été utilisée pendant la Guerre froide, soit comme un moyen de résistance face au bloc adverse, soit comme un moyen d'action sur celui-ci. Sans confondre action culturelle et propagande, il est évident que la culture a souvent fait l'objet d'une instrumentalisation politique importante. L'analyse choisie pour ce colloque se voulait internationale. Les facteurs culturels internes aux États n'ont été considérés que dans la mesure où ils s'inscrivaient dans la logique d'opposition des blocs. Quant aux bornes chronologiques des contributions, les périodes longues ont été favorisées pour être suffisamment significatives et permettre d'extraire des cas étudiés des données essentielles et générales.

L'approche de cette question s'est fait selon grands thèmes. Dans un premier temps, il a été question de la culture comme combat idéologique, comme affirmation de valeurs intellectuelles et artistiques antagonistes. La politisation de l'antagonisme culturel a été mise en valeur par Françoise Thom, qui a analysé dans ce sens les campagnes menées en URSS contre l'adulation de l'Occident pour montrer que Staline était tout à fait conscient de l'importance des enjeux culturels, et ce bien avant l'énoncé de la doctrine Truman. À travers de nombreux exemples, elle a montré le glissement progressif de ces campagnes bien organisées, tournées d'abord contre la culture occidentale en générale, et focalisées ensuite sur la culture américaine. En assimilant toute forme d'intérêt pour cette culture à une trahison, Staline en faisait un vecteur potentiel de propagande politique.

Si la culture adverse est combattue, la culture nationale antérieure au régime peut être, elle, utilisée. Catherine Horel a ainsi montré comment la culture nationale hongroise avait pu être réinvestie au profit du communisme. Par une récupération habile de l'histoire du pays, notamment des événements de 1848, les communistes hongrois ont pu créer une nouvelle conscience historique conforme à la lutte des classes et à la lutte du peuple hongrois pour son indépendance, sans rupture avec la symbolique nationale préexistante, donc sans choc culturel important pour la population.

Les rapports à la culture ne sont pourtant pas sans ambiguïté, comme l'a montré Stephen Gundle avec l'exemple des communistes italiens et de leur relation à la culture américaine. En comparant le discours du parti, et le comportement des militants du PCI, il a mis en évidence l'opposition de l'idéologie et des pratiques culturelles pour ces Italiens qui condamnent le capitalisme d'Hollywood mais adulent Clark Gable, trouvant de nombreuses excuses à leur attitude. Si les campagnes anti-communistes menées à Hollywood viennent justifier une partie de ces comportements, la confiance en la victoire finale du communisme peut, de toutes façons, excuser pour ces militants vivant dans un pays occidental, toutes les infidélités aux messages de Moscou.

L'Occident utilise pourtant largement de son côté la culture comme moyen d'action politique. C'est tout d'abord un vecteur de communication avec les populations vivant à l'Est du rideau de fer. En étudiant les cas de Radio Free Europe, de Radio Liberty et de RIAS, Anne-Chantal Lepeuple a montré que les Américains avaient utilisé la culture comme une arme de séduction politique, selon deux schémas distincts et complémentaires : la diffusion de modèles culturels interdits à l'Est, qu'ils viennent de l'Ouest, comme le jazz, ou de ressortissants du bloc de l'Est, comme les oeuvres de Soljenitsyne, ou des émissions consacrées aux cultures nationales niées par les pays communistes, notamment dans leurs dimensions religieuses. En illustrant ainsi la pluralité mondiale, ces radios ont diffusé des modèles culturels pouvant contrer le communisme, ou combler les silences de celui-ci.

ris IV), et le Comité scientifique de Robert Frank (Paris I), Marc Lazar (IEP), Pierre Milza (IEP) et Marie-Pierre Rey (Paris I).

Cette implication de la culture dans le combat idéologique couvre des domaines extrêmement variés. Ainsi l'architecture a pu devenir un outil de propagande, comme l'a montré Carmen Popescu. Dans leur dilemme entre le Beau et le Bon, la symbolique et l'utilitaire, les architectes communistes ont cherché à transmettre un message politique et à faire de leurs constructions les symboles de la nouvelle société socialiste, tout en condamnant par rejet une architecture occidentale assimilée à un autre modèle social.

Cet antagonisme culturel entre l'Occident et le monde communiste apparaît également dans la culture populaire. En analysant un large corpus de films et de romans d'espionnage, Sabine Dullin a dégagé les traits de l'espion occidental, tel que se le dépeint l'imaginaire collectif soviétique, en montrant que c'est surtout de l'intrusion que vient le danger, de la violation de la frontière, et du risque corrélatif pour la cohésion de la communauté. Au stéréotype occidental de la belle espionne russe ou de l'homme pervers du KGB répond à l'Est la figure d'un homme seul, parachuté près de la frontière, avec un certain nombre d'accessoires spécifiques à sa mission, patiemment énumérés dans un souci de pédagogie collective.

Si la culture est donc bien utilisée comme une arme idéologique, et craint et combattue en tant que telle, elle peut aussi être un instrument de rapprochement entre les deux mondes, étant entendu que derrière la phraséologie de la Détente se maintient dans chaque camp le discours idéologique avec l'espoir de la victoire finale.

Les pratiques de séduction culturelle entre les tenants des deux blocs ont ainsi pu aboutir à certains échanges. C'est le cas des mouvements de jeunesse, étudiés par Joël Kotek, et dont la plupart sont nés du contexte de Guerre froide. Si les communistes sont les premiers à organiser de grandes rencontres entre les jeunes du monde entier, les Occidentaux prennent progressivement conscience de l'importance de s'investir dans ce domaine. L'organisation à Berlin en 1951 de deux festivals, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest, illustre parfaitement la concurrence des deux blocs dans leurs tentatives de séduction de la jeunesse, mais derrière les actions politiques, ces deux événements permettent à de nombreux jeunes venus de tous pays de se rencontrer, et surtout, à des Allemands de l'Ouest et de l'Est de nouer des relations nouvelles.

Le sport et les rencontres sportives mondiales sont un autre moyen de rencontres et de contacts. En analysant la politique du Comité International Olympique, Patrick Clastres a montré que le combat sportif est aussi un combat idéologique, par la course aux médailles et aux records entre les deux blocs. Mais il ne faut pas négliger la politique d'équilibre menée par la diplomatie olympique pendant la guerre froide. Les possibilités d'action du CIO sont multiples, du choix de ses présidents dans des nations neutres à celui des villes accueillant les JO. Si les tensions ont été nombreuses, le CIO, en tentant soit de nier la réalité de la Guerre froide, soit de chercher des facteurs d'apaisement, a pu faire du sport un terrain d'échanges entre les deux blocs.

Dans un contexte de forte tension politique, la Culture est également un moyen de maintenir les liens. Dans le cas des deux Allemagne, Pierre Jardin a montré que les contacts culturels ont été nombreux et permanents. Le dialogue culturel s'est instauré dans une pseudo symétrie, le monde universitaire allemand essayant de maintenir au moins les apparences de l'unité. Ce n'est qu'en 1961, avec la construction du mur et l'annulation des passeports scientifiques que les chercheurs allemands cessent de travailler ensemble.

Les canaux officiels d'échange sont plus restreints, comme le montrent les limites des tentatives d'ouverture dans le domaine cinématographique, étudiées par Marie-Pierre Rey. Si la diffusion en France du cinéma soviétique reste du domaine des sociétés privées, et donc relativement confidentielle, la diffusion « sélective » du cinéma français en URSS, avec un choix de documentaires ou de comédies faciles, est très éloignée de la « grandeur culturelle » que de

Gaulle voulait montrer de la France. Pourtant, la diplomatie culturelle française à l'égard de l'URSS, analysée par Thomas Gomart sur la période 1956–1966, a tenté de distinguer la culture française de celle des autres pays, en proposant un autre modèle, entre l'*American Way of Life* et la contre-culture communiste. L'utilisation des échanges culturels par les politiques a fait de la diplomatie culturelle française un élément réactif, distinct dans l'esprit de ses concepteurs de la propagande ou des services de renseignements, contrairement à la conception soviétique, et a ainsi permis de véritables échanges entre les deux pays.

La diffusion des films italiens dans les pays du bloc de l'Est, présentée par Francesco Guida, a représenté également une brèche dans le rideau de fer, en faisant entrer par le biais du cinéma des éléments du mode de vie occidental dans la société soviétique, et en offrant une alternative au cinéma du régime.

Dans le cas yougoslave, la politique culturelle à l'époque de Tito a accompagné le message politique, comme l'a démontré Arnold Suppan, par le biais notamment d'une valorisation des Slaves du Sud. La mise en valeur du patrimoine historique et culturel yougoslave devait en faire une nation à part sur la scène internationale.

Il est apparu à travers ces exemples divers que les échanges culturels, même en période de détente, sont restés très encadrés. En même temps, ces contacts, même limités et contrôlés, ont pu provoquer dans les systèmes fermés de l'Est des effets dépassant ce que les dirigeants de ces pays avaient pu penser pouvoir maîtriser.

C'est ainsi que la Culture a pu jouer un rôle précurseur de la fin de la Guerre froide. En effet, la chute du bloc soviétique a été précédée par tout un courant d'émancipation intellectuelle bien antérieur, et reposant sur des échanges culturels non contrôlés avec l'Ouest.

Étudiant les relations entre la France et la Tchécoslovaquie dans le domaine culturel entre 1945 et 1968, Antoine Marès a ainsi observé que, malgré l'abandon de la Tchécoslovaquie par la France à Munich, en septembre 1938, malgré l'absence à Prague en 1945 de toute intention de renouer des liens politiques étroits avec Paris, la culture française suscite encore à cette date une certaine nostalgie en Tchécoslovaquie. Variant en fonction du contexte du politique, l'influence culturelle de la France connaît son apogée en 1968. La culture tchèque pour sa part, est restée accessible au public français, mais sous la forme de la culture de dissidence, celle dont est porteuse l'émigration tchèque, et non la culture officielle du régime communiste.

Les scientifiques ont également voulu être des acteurs du rapprochement, comme l'a montré Michel Pinault. Lors de la création de l'UNESCO, ils furent nombreux à espérer pouvoir jouer un rôle de premier plan dans les relations internationales et pouvoir imposer une approche nouvelle dans ce domaine, une approche qui permettrait notamment de surmonter les divisions entre l'Est et l'Ouest. Cet espoir débouche sur l'appel Einstein-Russel de juillet 1955, puis sur la création du mouvement Pugwash en 1957. Dès le début, le Politburo du PCUS soutient clairement l'action du mouvement Pugwash. Pourtant Michel Pinault se refuse à voir dans celui-ci un mouvement purement et simplement manipulé par les Soviétiques. Il a joué un rôle important dans la préparation du traité de 1963 sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, puis dans celle du traité de non prolifération (NPT) de 1968.

Dans les pays de l'Est, ces influences culturelles extérieures ont pu conduire à l'émergence de cultures de contestation, comme en Bulgarie, exemple développé par Svetla Moussakova. Par rapport à la culture d'inspiration stalinienne et jdanovienne des premières années de la Bulgarie socialiste, une première rupture intervient dès 1952. On assiste alors surtout à une ouverture dans le domaine de la critique littéraire. Une deuxième rupture intervient après 1968. Un effort considérable est fait pour préserver la culture bulgare traditionnelle et pour la faire connaître en Europe, notamment par le moyen d'une série d'expositions consacrées aux icônes médiévales bulgares, sous l'impulsion du ministre de la culture, Ludmila Jivkova.

Cécile Vaissié a évoqué les tentatives menées en URSS dans les années 1950 et 1960 pour créer une culture qui aurait été à la fois véritablement soviétique et clairement autonome par rapport au pouvoir politique. Cette tentative est en définitive un échec, scellé par la répression du printemps de Prague. La période de stagnation qui commence alors et qui va durer jusqu'à l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir est caractérisée par la coexistence malaisée de trois cultures en URSS. Une culture de la dissidence s'attache à restaurer ce qu'elle perçoit comme les valeurs russes traditionnelles, et notamment celles sur lesquelles peut s'appuyer la résistance des individus face au pouvoir. À l'opposé, la culture officielle continue à se mettre au service du parti, dans une logique qui reste fidèle aux orientations définies par Andreï Jdanov dès 1934, sans rechercher la moindre autonomie par rapport au pouvoir. Entre ces deux cultures antagonistes, un espace intermédiaire, relativement important, est occupé par ce que Cécile Vaissié définit comme une "seconde culture", ni vraiment officielle, ni vraiment dissidente, qui rassemble des auteurs, des cinéastes et des artistes qui appartiennent à la frange la plus libérale de la culture officielle.

Enfin, Nicole Racine a présenté l'histoire, assez brève, de la COMES, ou Comité européen des écrivains, créé à Rome en 1958, première association d'écrivains fondée à l'Ouest qui inclut des Soviétiques. Orientée politiquement à gauche mais ouverte à toutes les tendances, elle connaît son apogée lors de l'organisation en août 1963 d'un colloque à Leningrad, qui est consacré au roman. Peu après, la décision du Pen Club, alors présidé par Arthur Miller, d'accepter comme membres des écrivains soviétiques réduit en partie l'intérêt de la COMES comme lieu culturel de médiation et d'échange entre l'Est et l'Ouest. Mais, surtout, en 1966, la condamnation de Siniavski et de Daniel marque clairement la fin d'une époque, celle d'une ouverture relative en matière culturelle de la part des dirigeants soviétiques. Ceci entraîne assez rapidement la fin de la COMES. Comme le Pen Club, elle proteste contre ces condamnations. Puis elle disparaît à la fin de 1966.

Georges-Henri Soutou, dans ses remarques de conclusion, a souligné que les débats culturels entre l'URSS et l'Europe de l'Est d'une part, l'Ouest d'autre part sont des débats qui s'inscrivent dans un espace culturel qui demeure, fondamentalement, un espace occidental. La culture de l'Ouest a su pénétrer progressivement l'espace culturel de la zone soviétique, alors que la culture soviétique se transformait peu à peu en une coquille vide. Quand les régimes communistes s'effondrent, il n'y a déjà plus de culture soviétique ou, pour les pays de l'Europe de l'Est, de culture d'inspiration soviétique. Comme l'avait pressenti Youri Andropov, c'est l'Ouest qui, dans le domaine culturel, l'a clairement emporté, avant même la fin de la Guerre froide.

ARCHIVES

☛ Le fonds « Europe, 1947-1948 » des archives Michel Debré (Archives du Centre d'Histoire de Sciences Po, Paris)

Les Archives du Centre d'Histoire de Sciences Po (anciennement CHEVS) accueillent les papiers Michel Debré, ministre gaulliste réputé mais militant de l'Europe oublié. Entre 1947 et 1948, M. Debré fut membre du Comité Français pour l'Europe unie, resta en liaison avec *United Europe Movement* fondé par Duncan Sandys et Winston Churchill, eut des contacts avec Richard Coudenhove-Kalergi et participa aux premiers pas du Mouvement Européen. Le sommet de cette activité fut la rédaction puis la publication en 1950 d'un bref ouvrage sobrement intitulé

Projet de Pacte pour une Union d'États européens (à la demande de l'éditeur Nagel qui commande à Michel Debré cet essai afin de répondre au projet de gouvernement mondial alors avancé par l'Allemand Thomas Mann).

Au-delà du parcours individuel de Michel Debré, le carton « Europe 1947–1948 » (cote 1 DE 25) permet de retracer les débuts hésitants et mouvementés de plusieurs associations pro-européennes françaises :

- le Comité Français pour l'Europe Unie
- le Mouvement Français pour les États-Unis d'Europe
- le Comité Français du Mouvement Européen

Pour chacun de ces mouvements, le fonds apporte une liste exhaustive des adhérents, des comptes-rendus de réunions (pratiquement complets pour la première année d'existence du Comité Français du Mouvement Européen), il met aussi en valeur l'action de René Courtin, travaillant alors au journal *Le Monde* et cheville ouvrière à Paris de toutes ces associations. Ainsi se découvre tout un pan de l'unionisme français.

Deuxième intérêt de ce fonds, il complète utilement d'autres fonds d'archives situés hors de Paris. La correspondance de Richard Coudenhove-Kalergi par exemple (Archives Européennes, Château de Coppée, Genève, Suisse) fourmille de lettres de René Courtin mais donne l'image d'un comité français aux ordres du comte Coudenhove-Kalergi, tandis que les archives Debré montrent des militants français agacés par les missives venant directement de Duncan Sandys ou indirectement par le biais du comte. Les archives Juliet Rhys-Williams (London School of Economics, Londres, Grande-Bretagne) retracent l'histoire de *United Europe Movement* d'un point de vue churchillien, celles de Michel Debré donnent l'image d'un Churchill dont les projets européens sont mal compris et acceptés (on note ainsi le fiasco du lancement du Comité Français pour l'Europe Unie qui devait être l'alter ego de *United Europe*). À aucun moment les efforts de Churchill sur la scène européenne ne semblent être pris au sérieux tant sont nombreuses les maladresses des Britanniques, persuadés de leur rôle paternaliste.

Seule vraie lacune de ce fonds Europe, il faut nécessairement consulter la correspondance générale (cote 1 DE 30) pour accéder aux lettres de Duncan Sandys, René Courtin, etc. Or cette correspondance est classée à part, par ordre alphabétique, et il n'existe aucun index détaillé permettant d'identifier rapidement les principaux interlocuteurs de Debré. L'archiviste doit donc au préalable vérifier que les patronymes qui vous intéressent figurent sous la cote 1 DE 30. Si cela est le cas, une autorisation de consultation est demandée aux ayants droits avant consultation par les chercheurs. Une attente de plusieurs semaines, dont la durée semble très aléatoire car dépendante de l'état de débordement ou de liberté des archivistes, est donc prévisible. Cette attente est d'autant plus incroyable que la correspondance de Michel Debré est extrêmement éparpillée entre toutes les cotes et que seule la correspondance générale pose problème. Les lettres déposées en 1 DE 25 sont accessibles aux chercheurs sans consultation préalable des ayants droits, pas celles déposées en 1 DE 30. Hasards d'un classement hâtif.

Notons enfin que ce carton est très peu utilisé. Aucune des communications du colloque « Michel Debré et l'Europe » qui s'est tenu à Paris ne se base sur celui-ci. De manière générale, ce n'est que très succinctement que l'on se réfère à ces années 1947–1948.

Adresse :

Centre d'Histoire de Sciences Po
56 rue Jacob
75 006 Paris

Conditions d'accès : ouverts à tous les chercheurs après avoir complété un formulaire de demande de consultation des archives, téléchargeable sur Internet. L'accès est en général accordé ou refusé sous 48h00.

Site Web : <http://centre-histoire.sciences-po.fr/>

Rapidité de communication des documents : la demande de fonds d'archives se fait grâce à des inventaires mis en ligne sur le site du Centre d'Histoire de Sciences Po. Commandés par internet, les cartons sont disponibles dès l'arrivée du chercheur (sauf cas particulier de la correspondance générale 1 DE 30).

Bibliographie sommaire : *Michel Debré et l'Europe, Actes du colloque de 2001*, Paris, Association des Amis de Michel Debré, 2002. On lira en particulier l'article de Patrick Samuel, « Michel Debré, le Mouvement Européen et la bataille de la CED », p. 23–35, qui utilise très succinctement le fonds « Europe 1947–1948 ».

☛ **Archives Pervenche Bères (Office Universitaire de Recherche socialiste, Paris)**

La députée européenne socialiste Pervenche Bères, par ailleurs l'une des dirigeantes de la Gauche Européenne en France, a déposé ses archives, essentiellement des notes, documents divers, retraçant son activité lors de la rédaction de la constitution européenne. C'est l'Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS) qui est chargé de gérer ce fonds d'archives :

OURS (Office Universitaire de Recherche Socialiste)

86 rue de Lille

75007 Paris

<http://www.lours.org/>

Bève description du fonds Pervenche Bères par l'OURS :

« 89 APO 1 à 13 : Fonds Pervenche Bères.

Pervenche Bères est députée européenne depuis 1994. Elle a été membre de la Convention chargée de l'élaboration de la « constitution européenne ».

Documents déposés le 28 février 2005

Consultation libre

Pré inventaire réalisé par Frédéric Cépède, mars 2005

89 APO 1 à 4 : Documents, notes, concernant l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux (2000), classement chronologique.

83 APO 5 à 13 : Documents, notes, comptes rendus de réunions concernant l'élaboration de la constitution européenne, 2002–2003, classement chronologique. »

☛ **Archives Otto Molden, 1918–2000 (Institut Universitaire Européen, Florence)**

L'Institut Universitaire Européen annonce que le fonds Otto Molden, militant autrichien de l'Europe unie, est désormais accessible aux chercheurs. Quelques éléments de présentation de ce fonds par les archivistes de l'Institut Universitaire Européen :

The fonds Otto Molden (OM) is now open for consultation. The fonds was deposited in 2004 by the wife of OM, Koschka Hetzer-Molden at the HAEU, is composed of circa 70 dossiers and covers the years 1959–2000. Otto Molden (1918–2002) was an Austrian publicist and federalist politician, active in resistance movements against Nazi occupation, author of various books about European identity and history, founder in 1946 of the "European Forum Alpbach" where the ideas of a peacefully united Europe (*cf.* <http://www.alpbach.org/>) were promoted and discussed.

Politically he was active for European integration by founding the movement "Föderalistische Internationale (FI)" in the 70th and the party "Europäische Föderalistische Partei (EFP)", which had sections in, among others, Austria, Germany and Switzerland where they participated in national elections. He was also active to defend the independence of Taiwan by founding in the early seventeenth an "Internationales Komitee für Europäisch-Chinesische Zusammenarbeit".

The fonds comprises mainly material concerning OM's political and federalist activities (correspondence, minutes of founding meetings and those of the statutory bodies, list of members, propaganda material, preparation for elections etc.). It equally contains material collated by OM for his publicist activities and correspondence in the framework of the "Internationales Komitee für Europäisch-Chinesische Zusammenarbeit", concerning Alpbach the fonds comprises some brochures published, a list of events and some lists of people attending certain events. Temporarily, the fonds is consultable submitted to derogation after having fixed an appointment with the HAEU. Other links :

<http://www.afz.ethz.ch/handbuch/nachl/nachlaesseMoldenOtto.htm>

Source : <http://www.iue.it/ECArchives/EN/News.shtml>

REVIEWS

✦ **Andrew Russell et Edward Fieldhouse, *Neither left or Right : the Liberal Democrats and the electorate*, Manchester, Manchester University Press, 2005, 272 p.(compte-rendu par Christophe Le Dréau)**

L'adhésion des libéraux au projet d'Europe unie semble être une réalité et un lieu commun incontournables alors que fleurissent les slogans sur l'« Europe libérale » ou l'« Europe ultra-libérale ». Les noms de Lionel Robbins, Walter Layton, Arthur Salter, William Beveridge, etc., rappellent l'engagement des libéraux britanniques au projet européen tout au long du siècle. Le libéralisme est incontestablement une des familles politiques qui a nourri l'europhisme.

Le soutien des libéraux britanniques au projet européen est cependant ambivalent car il peut se lire à différents niveaux :

- Au niveau des dirigeants, depuis l'après-guerre, la position du Parti Libéral (quelle que soit sa dénomination) a été un soutien sans faille à la construction européenne. Depuis sa transformation en Liberal Democrat Party en 1992, ses dirigeants successifs ont eu à soutenir, sans états d'âme, le Traité de Maastricht (Paddy Ashdown) et le projet de Constitution européenne (Charles Kennedy).
- Au niveau des militants, les sondages font apparaître des résultats surprenants. Leur conviction européenne est en général inférieure à celle des militants du New Labour par exemple. Lors de la conférence annuelle du Parti Libéral démocrate, en septembre 2005, pour la première fois, le thème du soutien à la politique européenne a été utilisé comme levier pour contester l'autorité du leader Charles Kennedy.
- Au niveau des électeurs libéraux, les candidats du Liberal Democrat Party doivent souvent adapter le discours européeniste officiel des dirigeants à un électorat peu sensible au thème de l'Europe voire eurosceptique.

La contradiction entre ces trois niveaux est souvent résolue par un discours unique et commun sur le thème très ambivalent de la réforme nécessaire des institutions de Bruxelles. Cet

appel à la démocratisation des institutions bruxelloises permet d'afficher un européisme qui n'est pas contradictoire avec les doutes des militants et des électeurs libéraux.

Des études de cas peuvent être présentées pour illustrer ces trois niveaux :

- Les tentatives répétées de Paddy Ashdown puis de Charles Kennedy pour édulcorer le discours européen du Liberal Democrat Party en abandonnant le fédéralisme ;
- L'étude de quelques personnalités libérales telles que Nick Harvey, seul Membre du Parlement libéral à avoir voté contre le traité de Maastricht ;
- l'étude d'une circonscription électorale gagnée par les Libéraux dans une région massivement eurosceptique.

Le Parti Liberal Démocrate paraît ainsi divisé entre une élite européiste et une base eurosceptique.

L'étude d'A. Russell et E. Fieldhouse permet d'appréhender toutes ces dimensions. Ils apportent des hypothèses comme celle qui affirme que les militants libéraux sont plus en adéquation avec leur parti sur les questions de l'éducation, de l'emploi, de la représentation proportionnelle, de l'intervention en Irak. Leur adhésion se fait ainsi indépendamment de la question européenne. Deuxième hypothèse, le Liberal Democrat Party est au moins aussi fragile que le Parti Conservateur ou le Labour Party sur les questions européennes, il est à ce jour avant tout protégé par le fait qu'il n'est pas un parti de gouvernement.

L'étude du libéralisme européen reste largement à faire. Les Libéraux sont bien l'une des familles politiques qui ont soutenu l'européisme mais reste bien moins étudiés que les Démocrates chrétiens, les socialistes, et surtout que certaines forces politiques eurosceptiques comme les communistes. Le livre de Russell et Fieldhouse n'est pas exclusivement consacré à l'Europe mais montre parfaitement ce qu'il reste à faire.

☛ **John Gillingham, *European Integration, 1950–2003. Superstate or New Market Economy?*, Cambridge, Cambridge University Press (UK), 2003 (compte-rendu par Laurent Warlouzet et Jérôme Wilson)**

John Gillingham fait autorité aux États-Unis dans le domaine de l'histoire de l'intégration européenne. Après avoir suivi un cursus complet à l'université de Berkeley en Californie, il a rejoint le corps enseignant de l'université du Missouri/Saint-Louis en 1975. Ayant publié en 1977 un premier travail d'envergure sur le monde des affaires en Belgique sous l'occupation nazie, il se distingue à nouveau en 1991 par un ouvrage consacré à la renaissance de l'Europe entre 1945 et 1955 sous l'ère du charbon et de l'acier.

Dans sa dernière contribution sortie de presse en 2003, l'auteur adopte une démarche encore plus ambitieuse. Sur le modèle de l'ouvrage classique d'Andrew Moravcsik, *The Choice for Europe*⁸, il cherche à réinterpréter l'ensemble de l'histoire de l'intégration européenne à la lumière d'une théorie explicative. La sienne repose sur deux piliers à l'aune desquels il juge la dynamique de l'intégration européenne : le libéralisme classique en économie et l'institutionnalisme néolibéral en sciences politiques. Par rapport à l'ouvrage d'Andrew Moravcsik, il est vrai professeur de sciences politiques, la partie théorique apparaît moins solidement charpentée.

Sa mise en oeuvre sur une chronologie aussi longue pose le problème du choix de l'angle d'attaque et des sujets traités. John Gillingham a choisi de faire l'histoire de l'intégration européenne à partir d'un petit nombre de faits et d'acteurs-clés dont il étudie en profondeur les

⁸ Andrew Moravcsik, *The choice for Europe : social purpose and state power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

conceptions et la politique. Cette approche le conduit à montrer que les premières années de la construction de l'édifice européen ont vu se jouer une partie de bras de fer entre Jean Monnet, le champion de l'économie dirigée, son « disciple » Walter Hallstein, et les partisans du libéralisme comme Friedrich Hayek ou Ludwig Erhard. Selon Gillingham, jusqu'au milieu des années 1970, les cercles autour de Monnet ont eu gain de cause. Leurs réalisations, de la CECA à la Cour de justice des communautés européennes, ont cependant été *in fine* néfastes à la propagation du libre-échange qu'elles n'ont fait que mobiliser au profit d'un autre dessein politique. Au tournant des années 1980, sous la houlette de Margaret Thatcher, le cours de l'histoire s'est inversé. La logique du marché chère à Hayek est devenue la force dominante de l'intégration européenne, et a réussi avec bonheur à faire pièce au « monnetisme » de Jacques Delors, lui-même marqué par l'échec de l'expérience conduite par Mitterrand entre 1981 et 1983.

La dernière partie met en scène l'arrivée de l'euro censée annoncer un programme de fédéralisation de l'Europe. John Gillingham tire alors une sonnette d'alarme : une telle Europe fédérée, constituée en un bloc fermé sur lui-même, risque de raviver les tensions au niveau international, notamment avec les États-Unis, et par conséquent d'affecter le climat pacifique nécessaire à la prospérité économique.

Les errements de Jean Monnet et de son disciple

Dans la première partie traitant des années 1950 et 1960, l'auteur se concentre sur l'examen de la « solution allemande aux problèmes européens », à savoir le remède administré par Ludwig Erhard sous son ministère. Le libéralisme pur est défendu avec passion. Parmi toutes les créations institutionnelles apparues au cours de cette décennie, seule l'Association européenne de libre-échange (AELE) est encensée. L'Union européenne des paiements (UEP) bénéficie pour sa part de circonstances atténuantes, malgré son caractère plus directif. Il est vrai que Barry Eichengreen, l'un des maîtres à penser de John Gillingham, a jugé l'expérience positive. Mais ce dernier ne peut s'empêcher de signaler que rien n'indique que l'on aurait pas pu faire au moins aussi bien sans l'UEP.

Logiquement, l'auteur se montre beaucoup plus féroce pour les institutions mises en place par Jean Monnet. La méthode de celui-ci est jugée élitiste, anti-démocratique, et surtout destinée à être coulée dans le bronze, à ne pas pouvoir être réformée. S'attaquer au « mythe » de Monnet est certainement salutaire face à une historiographie volontiers thuriféraire, mais les ficelles sont trop grosses. Il est reproché à Monnet de n'avoir pas accepté le processus créatif de destructions schumpéteriennes. C'est oublier un peu rapidement les réalités politiques de l'après-guerre. Outre l'absence de véritables développements dans ses raisonnements, ce qui gêne dans la présentation de Gillingham, c'est l'absence de référence aux premiers travaux de l'UEP, et à la gestion de la crise allemande. Début 1951, si l'Allemagne a pu, malgré les déficits abyssaux créés par sa politique économique, maintenir ses frontières commerciales ouvertes, c'est à des crédits européens hors quotas (et donc hors aide américaine) financés par ses partenaires européens qu'elle le doit. Sa réussite repose donc au premier chef sur une solidarité européenne rendue possible par l'administration d'une autorité supranationale. L'UEP a permis de faire monter en puissance le régime allemand de l'Europe, volontiers fidèle aux théories schumpéteriennes, alors que le plan Schuman a contribué à rassurer les puissances victorieuses et à laisser la voie libre à l'expression mécanique de ce moteur. Dès lors, isoler l'expérience de la CECA de son contexte et la juger décevante à la lumière des idées de Schumpeter n'a pas beaucoup de sens.

Lorsqu'il conclut cette première partie, Gillingham semble se rendre compte du caractère incontournable et nécessaire du mécanisme d'*embedded controls* mis en place dans les années 1950. Mais il ne comprend pas que ce mécanisme impur ait survécu au cours des deux décennies suivantes, qui auraient dû voir le triomphe du libéralisme. Il attribue cet échec à la philosophie

du traité de Rome qui aurait davantage eu pour ambition de construire un périmètre européen d'une taille suffisante pour traiter d'égal à égal avec les Américains que de défendre l'extension du libre-échange dans les échanges commerciaux. Gillingham fustige alors surtout la Cour de justice des communautés européennes. Non seulement celle-ci est montrée du doigt pour avoir introduit l'ivraie de la CECA dans la CEE en favorisant une concentration du pouvoir à un échelon transnational, mais elle est également accusée de crime de lèse-majesté. La Cour serait responsable d'un coup d'état juridique et du développement d'un droit constitutionnel européen s'opposant à la volonté des parties contractantes du traité de 1957.

Margaret Thatcher, « founding mother of Europe »

Le coeur de l'ouvrage de John Gillingham est constituée par l'étude des années 1980 et le début des années 1990, d'où émerge un couple antagoniste : Margaret Thatcher et Jacques Delors. L'auteur affirme sans ambages que la première est la « founding mother of Europe » (p. 136). C'est elle qui a permis la victoire du néo-libéralisme à l'échelle européenne, non pas par sa seule personne mais parce qu'elle incarnait un mouvement plus global de changement de paradigme économique. Face à elle, Jacques Delors est présenté comme une figure machiavélique, attachée à la mise en oeuvre d'un programme européen exorbitant et fondé sur un enchaînement inexorable des délégations de souveraineté (les « Russian Doll », p. 299). En effet, le président de la Commission n'a accepté la logique du Marché unique, promu par un proche de Thatcher, Lord Cockfield, que pour relancer la Commission. Son véritable objectif était de développer une politique industrielle interventionniste, couplée à une politique sociale et à une politique extérieure commune. L'échec dans ces trois domaines ne l'a pas empêché de multiplier les aides de la Commission à divers acteurs, nourrissant ainsi un lobbying minant le caractère démocratique de l'UE. Ce dernier défaut est amplifié par l'union économique et monétaire, dont l'effet principal est de priver les États de nouvelles compétences, et donc d'accroître le déficit démocratique dont souffre l'UE. John Gillingham développe donc une vision très négative de Jacques Delors, en lui imputant à tous les effets pervers de la construction européenne.

Si cette vision apparaît caricaturale, comme le sont les incessantes références aux « privilèges » des fonctionnaires communautaires, la définition des contours du projet d'Europe thatcherienne est plus convaincante. En particulier, l'approche par le développement des logiques de marché permet à John Gillingham d'explorer des pistes nouvelles, par exemple en tissant un lien étroit entre la logique de l'Acte Unique et le développement de la politique de concurrence communautaire dans les années 1980, souvent peu étudiée alors qu'elle est fondamentale. Cependant, contrairement à l'ouvrage d'Andrew Moravcsik, tant les motivations nationales que le processus de décision communautaire sont étudiés de manière très sommaire. De même, si John Gillingham s'intéresse à la fois au développement des politiques néo-libérales au plan européen et à l'échelle nationale, il n'établit pas de chronologie différenciée comme le fait par exemple l'ouvrage de Bruno Jobert, *Le tournant néolibéral en Europe*⁹, absent de la bibliographie. D'une manière générale, la bibliographie française est bien souvent indigente et se limite à deux colloques publiés par le professeur Bossuat, sans que les monographies fondamentales de ce dernier ne s'y trouvent¹⁰.

La dernière partie de l'opus adopte un ton quelque peu prophétique. Stigmatisant la mise en place de l'euro, un avenir potentiellement noir des relations internationales est tracé. John

⁹Bruno Jobert, dir., *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2000. Voir l'introduction de Bruno Jobert.

¹⁰Par exemple : *La France, l'aide américaine et la construction européenne : 1944-1954*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1992 ; et *L'Europe des Français, 1943-1959 : la IV^e République aux sources de l'Europe communautaire*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1997.

Gillingham se fonde sur la théorie de la zone monétaire optimale de Robert Mundell pour affirmer que l'euro n'est pas viable en l'état. Il oublie cependant de préciser que Mundell lui-même, au grand déplaisir de ceux qui font référence à ses théories, a soutenu le processus d'intégration monétaire européen. Parallèlement, Gillingham fustige la Banque centrale européenne (BCE). Pour lui, en introduisant une telle autorité de contrôle indépendante pour la politique monétaire, les États sont revenus à la logique dangereuse du périmètre critique promu par le traité de Rome.

Sur base de l'analyse de Martin Feldstein, professeur à Harvard et ancien président sous Ronald Reagan du Council of Economic Advisors, Gillingham conclut que, dans un contexte d'après guerre froide, une telle démarche est particulièrement dangereuse pour l'équilibre des relations transatlantiques. Elle signifie un retour à une logique de blocs et d'opposition qui ne peut être qu'un vecteur de tensions entre des alliés historiques, tout en stoppant toute évolution vers une flexibilité accrue du marché, pourtant bénéfique, y compris et surtout pour les Européens. La BCE, en favorisant une déflation endémique, porte la responsabilité des piètres performances économiques de l'Europe alors que la croissance au niveau mondial s'envole. Cette analyse oublie que la BCE a rendu possible le maintien des taux d'intérêts à des niveaux historiquement bas et ainsi permis à plusieurs États de financer leur dette et leurs déficits à bon compte. Ils ont dès lors dégagé des marges de manoeuvre qui dans un contexte de concurrence monétaire n'auraient existé que par l'alourdissement d'un endettement. En outre, en combattant l'inflation, la BCE endigue un phénomène surtout préjudiciable aux salaires (ceux-ci, même s'ils sont indexés sur le coût de la vie, réagissent toujours avec un décalage temporel). Cette doctrine convoie également un signal favorable à une politique de l'innovation. Enfin, elle a obligé les États à une gestion plus rigoureuse de leurs finances publiques.

La signification politique de l'euro est, il est vrai, montée en épingle par quelques économistes comme Jean-Paul Fitoussi ou Paul De Grauwe qui tiennent le haut du pavé. Ils affirment que la monnaie unique ne pourrait survivre sans une centralisation du pouvoir et une fédéralisation de l'Europe. Cependant ces conclusions sont partisans. Ils instrumentalisent ainsi un organe qui n'a pas été créé pour servir de gouvernement économique à l'Europe, et qui d'ailleurs prend bien garde de ne pas s'aventurer dans de telles eaux. La BCE a été modelée à l'image du comité de direction de l'UEP, et il n'est pas invraisemblable que son indépendance la conduise à une confrontation avec le pouvoir politique potentiellement destructrice. John Gillingham a raison lorsqu'il évoque le risque que l'Europe soit dépendante en partie d'un gouvernement de banquiers centraux. Mais les États-Unis ne sont-ils pas logés à la même enseigne ?

Très riche, l'ouvrage de John Gillingham ne peut prétendre constituer une véritable analyse historique du processus de décision communautaire et des rapports de force entre les différents acteurs qui y participent. Par contre, il constitue une intéressante histoire des idées, voire des mentalités, de quelques acteurs de la construction européenne et de leurs confrontations. Par ailleurs, il illustre la nécessité de définir différents modèles économiques de l'intégration européenne, au-delà de la confrontation de nature politico-institutionnelle entre fonctionnalistes et intergouvernementalistes. Enfin, prenant délibérément le parti de la présentation emphatique, John Gillingham grossit souvent exagérément le trait. Mais ce faisant, il rend plus visible la lecture que font certains cercles académiques américains du processus d'intégration européenne. Celui-ci est interprété comme la quête d'une pierre philosophale, activité hautement risquée y compris dans le cadre des déséquilibres internationaux qu'elle peut provoquer par sa frénésie, mais également saluée pour la motivation désintéressée qu'elle suscite auprès de ceux qui ont voué leur vie à la construction de l'Europe, réalisation décrite comme malgré tout solide et prometteuse.

ACTUALITÉ DES COLLOQUES

3–4 avril 2006, Paris (France)

Institut Historique Allemand, 8, rue du Parc-Royal, 75003 Paris

Colloque international de l'Institut Historique Allemand de Paris et du Militärgeschichtliches Forschungsamt Potsdam : « Être en guerre : expérience et mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Europe ».

Inscription obligatoire par courrier électronique (mmartaguet@dhi-paris.fr).

Renseignements : http://www.dhi-paris.fr/seiten_franzoesisch/home_f.htm

April 27–29, 2006, Pittsburgh (Pennsylvania)

"2006 Economic & Business Historical Society Conference" : presentations on all aspects of business and economic history.

Information : http://www.ebhsoc.org/pittsburgh__conference.htm

27–29 avril 2006, Bordeaux (France)

« Une Europe des élites ? » : premier colloque de la Section d'études européennes de l'AFSP, Sciences Po Bordeaux.

Contact : o.costa@sciencespobordeaux.fr

27–29 avril 2006, Artimino (Italy)

Villa Medicea "La Ferdinanda", Artimino, Italy

Colloque organisé par le Machiavelli Center for Cold War Studies et le Cold War International History Project : "From Helsinki to Gorbachev, 1975–1985 : The Globalization of the Bipolar Confrontation"

For further information : info@machiavellicenter.net.

1–5 May 2006, Prato (Italy)

"XXXVIII Study Week : Europe's economic relations with the Islamic world, Centuries from XIII to XVIII" (Istituto Internazionale di Storia Economica "F. Datini").

4–5 mai 2006, Louvain-la-Neuve (Belgique)

Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve

Colloque de clôture de la XIe Chaire Glaverbel d'études européennes 2005–2006 : « L'action extérieure de l'Union européenne ».

Renseignements : <http://www.euro.ucl.ac.be/>

10 mai 2006, Paris (France)

Institut historique allemand, 8 rue du Parc Royal, 75003 Paris

Journée d'études et atelier historique franco-allemand sur « Marchés financiers, bourses, assurances en France et en Allemagne ».

Renseignements : http://www.dhi-paris.fr/seiten_franzoesisch/home_f.htm

11–13 mai 2006, Paris (France)

BNF, Paris

Colloque international : « De la diplomatie culturelle à l'acculturation : les relations culturelles internationales au XXe siècle » (Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'université de Versailles/Saint Quentin en Yvelines, Centre d'Histoire de Science Po, Centre d'histoire sociale du XXe siècle de Paris I/CNRS, UMR IRICE).

Contact : Sandrine Maras (irice@univ-paris1-fr)

12–13 mai 2006, Sienne (Italie)

"Dialogo sull'Europa"/« Recherches sur la construction européenne », troisième édition du colloque international créé en 2004 dans le but de renforcer et d'élargir le réseau de jeunes chercheurs en études européennes.

May 12–13, 2006, Diauliai (Lithuania)

European Studies : "between Globalisation and Regionalism (Humanitarian and Social Aspects).

Contact : esi@su.lt

1–2 juin 2006, Grenoble (France)

IEP de Grenoble

Vies Rencontres internationales du Réseau Interuniversitaire de l'Économie Sociale et Solidaire : « Économie sociale et solidaire et Europe : quel avenir ? »

9–10 juin 2006, Paris (France)

Université Paris III, grand amphithéâtre de l'Institut du Monde Anglophone, 5 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris

Colloque : « Le Royaume-Uni et l'Union européenne depuis 1997 »

22–24 juin 2006, Cergy-Pontoise (France)

Université de Cergy-Pontoise

« Communauté européenne, Communauté atlantique ? Déconstruire les définitions et représentations de la Communauté atlantique dans les années 1940 et 1950 ».